

Confondre RN21 et circuit peut coûter cher, très cher

Une belle prise pour la brigade motorisée de l'Isle Jourdain



Confondre RN21 et circuit peut coûter cher, très cher

Une Renault Avantime peu rouler à 189kms/h, mais pour se faire il faut aller se défouler sur une piste fermée telle le circuit de Nogaro où tout est prévu pour cela, sécurité et encadrement. Il en coûte quelques euros certes mais bien moins que l'usage inapproprié de la RN 21 pour ce genre d'exploit. Un gersois quadragénaire qui ne pourra donc invoquer l'insouciance de la jeunesse pour sa défense va en faire les frais.

L'automobiliste a été intercepté samedi matin sur la RN21, section deux fois deux voies limitée à 110 km/h, dans le sens Colomiers-l'Isle-Jourdain, par les gendarmes de la brigade motorisée de l'Isle-Jourdain. Vitesse relevée 189kms/h retenue 179. Résultat : retrait immédiat du permis, mise en fourrière du véhicule et convocation prochainement au tribunal.